



La femme de mon père (handicapé), m'empêche de lui rendre visite.

Par **Juliette1986**, le **31/10/2016** à **18:50**

Bonjour à tous,

Mon père s'est remarié avec une femme qui a toujours empêché une relation père-fille sereine entre lui et moi.

Avec mon père, les relations entretenues en secret, loin de chez eux, depuis mon départ de la maison familiale ont toujours été bonnes. Bien que nous souffrions, autant lui que moi, de ne pas pouvoir nous voir plus souvent dans un cadre familial normal (chez lui, par exemple), et de ne pas pouvoir partager grand chose ensemble. Il a toujours entretenu l'espoir un peu fou que la situation s'arrange entre sa femme et moi. En vain.

Mon père a eu un grave accident de la route il y a quelques mois, qui l'a laissé très handicapé. Il ne peut à ce jour plus se déplacer seul, vivre de manière autonome, ni s'exprimer.

Et sa femme m'empêche de le rencontrer dans des conditions normales. Elle refuse que je vienne lui rendre visite à son domicile (domicile de mon père). Elle se permet également de se montrer agressive verbalement à mon égard, par irrespect pour moi, sans doute aussi pour me décourager. Mon père, qui comprend tout de la situation, en souffre autant que moi, mais ne peut pas exprimer son désaccord, puisqu'il dépend désormais entièrement d'elle.

A-t-elle le droit d'interdire à un adulte handicapé de voir sa famille ?

Quels sont mes recours possibles ? A qui m'adresser ?

Par **Visiteur**, le **31/10/2016** à **21:31**

Bonjour,
Insistez encore en vous rendant sur place, si porte fermée, vous la menacez de faire constater et de porter plainte pour abus de faiblesse sur personne diminuée.
Vous pouvez aussi contacter une assistante sociale.

Par **morobar**, le **01/11/2016** à **09:04**

Bonjour,
[citation]vous la menacez de faire constater et de porter plainte pour abus de faiblesse sur personne diminuée.[/citation]
Et pourquoi pas de kidnapping pendant qu'on y est.+

Par **jos38**, le **01/11/2016** à **10:15**

bonjour. le tout est de savoir pourquoi elle s'oppose à votre visite. elle peut éventuellement avoir l'intention de profiter de la faiblesse de votre père en abusant de la carte bleue mais du moment qu'ils sont mariés..ou elle peut vouloir s'occuper seule de son époux parce qu'elle a des griefs contre vous

Par **Visiteur**, le **01/11/2016** à **11:10**

Bonjour,
On a pas le droit d'interdire à une personne de voir son père, à fortiori si ce dernier est chez lui.
OUI vous pouvez utiliser toutes les armes possibles, demander l'intervention de la justice, d'un médiateur, déposer plainte, prendre un avocat...

Par **Lag0**, le **01/11/2016** à **11:24**

[citation]On a pas le droit d'interdire à une personne de voir son père, à fortiori si ce dernier est chez lui. [/citation]
Bonjour,
Je suppose que le "chez lui" est le domicile conjugal, donc c'est aussi "chez sa femme". Celle-ci est parfaitement en droit d'interdire à quiconque d'entrer. Seul son mari pourrait aller contre cette interdiction...

Par **Visiteur**, le **01/11/2016 à 17:27**

Chacun sa manière d'interpréter ce que dit l'autre, chercher la "petite bête" est une habitude chez certains.

Qu'elle interdise d'entrer, on le sait, c'est le sujet du jour, je répète qu'on a pas le droit d'interdire, à des enfants de voir leur père et à un père de voir ses enfants...de cette manière... et qu'il faut se battre avec tous les moyens possibles.

Par **morobar**, le **01/11/2016 à 18:25**

Bonjour,

[citation] je répète qu'on a pas le droit d'interdire à des enfants de voir leur père et à un père de voir ses enfants...[/citation]

Uniquement dans votre imaginaire.

Vous vous étonnez des critiques qui fusent à votre encontre, et des censeurs dont je suis.

Uniquement parce que dans nombre de domaines vous confondez morale, brèves de comptoirs et réglementation.

Je serais curieux de voir à quel titre vous pouvez obliger un père de famille à voir ses enfants, majeurs et vaccinés, et réciproquement.

Par **Visiteur**, le **01/11/2016 à 18:46**

Re...

Il n'est aucunement question d'obliger, MAIS DE PERMETTRE que des gens qui souhaitent se voir (c'est le cas) puisse le faire !!!

Par **morobar**, le **01/11/2016 à 18:55**

C'est là que vous prêtez le flanc à la critique

Je rappelle vos propos:

"on n'a pas le droit".

Mais si on l'a ce droit.

Après que cela soit justifié moralement c'est une autre affaire.

Ici de famille, et on sait tous que dans toutes les familles celles-ci foisonnent.

Vous n'en savez strictement rien des volontés du père, et vous ne pouvez pas qualifier de délit la position de son épouse, la menacer de police, justice...

Par **Juliette1986**, le **02/11/2016 à 18:16**

@morobar, @jos38 mon existence est son principal grief.

Pour le reste, de son côté j'en ai aussi quelques uns, ils sont de l'ordre de la maltraitance physique et psychique, négligence, défaut de soins sur mineur, et j'en passe.

Le fait qu'elle m'empêche de voir mon père, après tout ce qu'elle m'a fait subir, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Je n'ai pas envie de commettre 2 fois la même erreur, à savoir laisser faire et me taire...

Ensuite, de la part de sa femme, il y a une réelle volonté de me tenir à l'écart de la vie de mon père. Contre sa volonté à lui. Avant son accident, on arrivait à se voir, mais aujourd'hui, ce n'est plus possible. ET moi, je n'ai aucune alternative. Soit je fais tout pour maintenir un lien avec lui. Sinon, je l'abandonne et je disparaiss de la circulation. Mais ce n'est pas une solution...

Par **Juliette1986**, le **02/11/2016 à 18:17**

Pardonnez moi pour les fautes de syntaxe, je ne me suis pas relue...

Merci @pragma pour vos réponses, qui me paraissent tout aussi appropriées.

Par **Visiteur**, le **02/11/2016 à 18:57**

""Je serais curieux de voir à quel titre vous pouvez obliger un père de famille à voir ses enfants, majeurs et vaccinés, et réciproquement"".

J'avais bien lu, donc, ce qui a pu échapper à morobar et autre Lag0...

" Bien que nous souffrions, autant lui que moi, de ne pas pouvoir nous voir plus souvent dans un cadre familial normal (chez lui, par exemple), et de ne pas pouvoir partager grand chose ensemble. Il a toujours entretenu l'espoir un peu fou que la situation s'arrange entre sa femme et moi. En vain. "

Par **Lag0**, le **03/11/2016 à 06:48**

[citation]Avant son accident, on arrivait à se voir, mais aujourd'hui, ce n'est plus possible.
[/citation]

Bonjour,

Je comprends votre détresse, mais je ne peux m'empêcher de réagir à vos propos.

Ne pensez-vous pas que, avant son accident, si votre père avait eu la volonté de vous imposer au sein de son foyer, il aurait pu le faire ? Quitte à se fâcher avec son épouse s'il le fallait ! Vous le dépeignez comme une victime "consentante", le père qui se cache de sa femme pour voir sa fille...

Il porte donc, à mon sens, une part de responsabilité dans la situation.

Par **Lag0**, le **03/11/2016** à **06:50**

[citation]J'avais bien lu, donc, ce qui a pu échapper à morobar et autre Lag0... [/citation]
Je trouve vos propos à la limite de la correction cher monsieur !

Par **France oise**, le **29/05/2019** à **16:47**

Bonjour,

Je viens de lire ici même l'ensemble, et je me retrouve dans votre demande, suis dans votre situation et fille unique, enfin jusqu'à ce que mon père finisse par adopter une des filles de son épouse, et cela à 84 ans je croyais moi aussi au miracle. Je l'ai appris par courrier d'avocat au Noël 2018. Moi aussi mon père m'avait dit que sa femme allait finir par m'accepter, mais les hommes sont faibles et finissent par consentir comme pour acheter la paix de leur ménage intelligemment pour sa santé de son point de vue sûrement ! ne l'oubliez pas. J'ai conscience que cette vérité est très douloureuse, moi aussi j'ai voulu ne pas voir combien mon père aurait pu s'il avait voulu poser ces conditions. Mais c'est ainsi me rendre à l'évidence c'est aussi de la sagesse qui s'installe en moi, une meilleure amie, les guéguères sont des virulences qui profitent juste aux tribunaux et vous laissez sur le carreaux. Par contre je vous conseille vivement, chaleureusement, humainement de vous tourner vers une psychologue pour pas que cela vous consume en tournant en boucle ! Je vous en prie n'allez plus croire qu'il soit mieux pour vous de vous imposer de force, lui aussi comme le mien pourrait finir par ce retourner contre vous en sa présence, par non-choix autre, et vos souvenirs heureux en seront écorchés, non gardez le meilleur. Je me suis décidée pour ma part d'imposer juste un lien dit courtois, je m'explique, une petite carte avec un beau dicton enveloppe suivie ou recommandée pourquoi si cela peut vous rassurer, avec rien de personnel, qui puisse servir à critique gratuite ou dispute, ainsi il saura que vous ne l'abandonnez pas. Une adresse, un numéro ou appeler en cas de besoin. Et bon courage.